

## Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

### Assistant médico-administratif

#### Informations sur le concours

Publié le :	01-06-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	6
Adresse d'envoi email des candidatures :	secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr
Date du concours :	04-09-2026
A propos du poste :	

Les assistants médico-administratifs assurent le traitement et la coordination des opérations et des informations médico-administratives concernant les patients dans les domaines du secrétariat médical.

#### Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	<a href="https://www.ch-perrens.fr">https://www.ch-perrens.fr</a>

#### Pour candidater

Date limite de candidature :	18-06-2026
Conditions de candidature :	

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

Les candidats ne possédant pas l'un des diplômes ou titres mentionnés ci-dessus, peuvent déposer une demande d'équivalence auprès de la Dreets de la Nouvelle-Aquitaine - Secrétariat de la commission régionale d'équivalence –

Cité administrative 2 rue Jules Ferry - 33090 BORDEAUX– 33082 BORDEAUX CEDEX (Dossier joint ) .

Les candidats doivent néanmoins présenter leur candidature au concours en précisant dans le corps de la lettre leur demande d'équivalence de diplôme.

**ATTENTION : la demande d'équivalence de diplôme est une démarche individuelle du candidat.**

Pièces à fournir :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies accompagné d'attestations d'emploi

3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire

4° Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national

6° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé

7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2) - Seule l'administration est habilitée à demander cet extrait de casier judiciaire.

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**

Mail pour l'envoi des candidatures :

secretariat\_drh\_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Mme La Directrice du CH Charles perrens

121 rue de la béchade

33076 BORDEAUX CEDEX